

Zeitschrift: Der Heilmasseur-Physiopraktiker : Zeitschrift des Schweizerischen Verbandes staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker = Le praticien en massophysiothérapie : bulletin de la Fédération suisse des praticiens en massophysiothérapie

Herausgeber: Schweizerischer Verband staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker

Band: - (1950)

Heft: 114

Artikel: Kinésithérapie et Chiropratique

Autor: Voillat, Fernand

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-930814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Kinésithérapie et Chiropratique

Lors de sa dernière séance, tenue à Ragaz, à l'occasion de notre XXIVe Congrès, le Comité Central s'est préoccupé des attaques incessantes et de la politique de dénigrement systématique, que certains milieux et certaines personnalités avouent publiquement à l'égard de la masso-physiothérapie et de tous les praticiens, indistinctement.

Il a estimé de son devoir et de son droit d'autoriser notre président Central répondre publiquement. Nos lecteurs liront donc avec l'intérêt l'article adressé aux journaux ayant ouvert leurs colonnes à des correspondants, dont l'objectivité et le respect le plus élémentaire du travail d'autrui n'est pas la préoccupation dominante.

A tout le moins nos lecteurs apprécieront l'élévation de la pensée et la dignité de cette mise au point:

Monsieur le Rédacteur,

Votre estimé journal ayant publié des articles faisant allusion, d'un point de vue très particulier, à ces disciplines de la physiothérapie que sont la massothérapie et la kinésithérapie, nous sollicitons l'honneur de vos colonnes.

Sans qu'il soit dans notre intention d'entamer une polémique — que nous ne craignons aucunement, en dépit du silence rigoureux que nous nous sommes imposé depuis de longues années, alors que nos professions étaient parfois ouvertement attaquées, calomniées et méprisées — nous estimons devoir nous départir aujourd'hui de ce silence, dicté par une stricte morale professionnelle, pour relever des inexactitudes et des déclarations qui paraissent manifestement soucieuses de discréditer et d'affaiblir dans l'esprit du public la valeur réelle et indiscutable de la massothérapie et de la kinésithérapie.

Nous avons toujours pensé que tous ceux qui ont une action, si modeste soit-elle, à exercer en face de la maladie et de la souffrance humaine, tiraient le meilleur de leur dignité professionnelle de la discrétion dans laquelle ils exerçaient leur «art». L'esprit de charité et l'esprit chré-

tien qui doivent animer tout bon «samaritain», ne nous paraissent pas compatibles en effet, avec la mentalité qui, depuis quelques années s'affirme toujours plus tapageusement, en ne cessant de manier l'invective et le mépris.

Si cette obsession d'«auto-réclame» se faisait sans chercher à nuire périodiquement à d'autres spécialités, dont la valeur et les succès thérapeutiques sont, à tout le moins, aussi grands et fréquents, que ceux que l'on clament ainsi à la ronde, nous aurions prolongé notre silence aussi longtemps que l'on n'aurait pas trouvé le moyen de donner de la voie dans la grande presse.

L'opinion publique peut s'inquiéter et s'indigner, à juste titre, de ces conflits de compétence et de toutes ces querelles bizantines qui, au nom de la science et de l'amour du prochain, lui parviennent et témoignent simplement, ce qui est tragique à notre époque, que l'«homo homini lupus», sommeille toujours au fond des consciences qui, par le choix des professions intéressées, devraient précisément l'avoir jugulé.

Il est donc infiniment regrettable que l'un de vos correspondants n'ait pas la maîtrise spirituelle que l'on est en droit d'attendre de quiconque prétend œuvrer au soulagement de l'humanité souffrante.

Aussi, est-ce uniquement pour rétablir la vérité que nous nous départissons du silence rigoureusement observés par nos professions depuis de longues années. On pourrait conclure à une insigne faiblesse, inconsciemment avouée, en lisant la réaction de votre correspondant qui s'indigne que certains de ses adversaires insinuent que la chiropratique puisse se réduire uniquement à «l'art du massage».

Si l'on en vient au fait essentiel, n'est-il pas permis de se demander si, les uns et les autres, ne parlent pas de la masso-kinésithérapie, science et art de guérir par le massage et la gymnastique médicale, en en jugeant à travers une optique trop personnelle, et qui nous paraît bien peu conforme à l'esprit scientifique dont on ne cesse de se réclamer.

Bien entendu, nous sommes les premiers à déplorer que notre pays ne soit pas à l'avant-garde de la thérapeutique par le massage et le mouvement; il faut cependant relever que depuis quelques années des écoles officielles attachées à des Facultés de Médecine enseignent la masso-physiothérapie sur une base de 3 années d'études. Et si le suprême argument résidant dans le petit jeu des statistiques était de nature à nous tenter, nous pourrions citer maints exemples de praticiens suisses qui, sur la base d'études classiques, sanctionnées par le baccalauréat, la maturité ou autres titres similaires, ont acquis une formation et des titres universitaires, en Suisse et à l'étranger, et accompli des stages dans des hôpitaux, des cliniques et des institutions spécialisés, justement et mondialement réputés. La masso-kinésithérapie pour être scientifiquement pratiquée demande de longues années d'études des sciences biologiques, pédagogiques et techniques. Une connaissance exacte de l'anatomie et de la physiologie, par exemple, indispensable à l'exercice rationnelle de nos spécialités, s'acquière non seulement théoriquement et en laboratoire, mais encore par une longue pratique et une observation inlassable sur le vivant, en face de l'homme sain, en action, et du malade, en traitement. Les praticiens dignes de ce nom n'ont, pour le moins, rien à envier à ceux qui ne cessent de se targuer d'une supériorité qu'ils doivent proclamer eux-mêmes.

D'autre part, et ainsi que l'a écrit ailleurs votre correspondant, si les «méthodes périmées de la médecine classique» (massages, gymnastique médicale, etc.) faisaient désormais partie du musée thérapeutique, comment se fait-il, alors, que tant de malades viennent encore chercher le soulagement et la guérison dans le cabinet de masso-physiothérapie, et, même parfois, après avoir été longuement et consciencieusement «chiropratisés».

Comme nous n'avons jamais pensé qu'une profession puisse faire sa grandeur et sa valeur en cherchant à dénigrer d'autres disciplines, nous nous contentons ici de relever le fait sans commentaires.

Quant à laisser supposer aux profanes que des préoccupations exclusives «de la statique, dynamique et mécanique du corps humain, notamment du bassin et de la colonne vertébrale», puisse s'imposer comme une sorte de panacée universelle, c'est faire preuve d'une singulière ignorance en face du complexe humain, de l'homme et du malade de «chair et d'esprit». On peut même se demander si, du seul point de vue préventif, certains ont jamais réfléchi — il est vrai que pour ce faire, il faut une connaissance et une expérience spécifiques — des incomparables possibilités de la gymnastique formativo-éducative, analytique, rigoureusement anatomo-physiologique, et tout spécialement en ce qui concerne l'éducation et le maintien de l'intégrité statique et fonctionnelle de la colonne vertébrale.

Enfin, si le passage de l'horizontalité à la verticalité vertébrale peut prêter à des très savantes dissertations et recherches scientifiques, il est permis de se demander, précisément en raison de la puissance de montée soupçonnée de l'esprit dans l'organité, si une thérapeutique aussi limitativement physique et mécanique, n'explique pas l'ostracisme et l'intolérance envers des professions plus soucieuses de s'élever au niveau d'une compréhension intégrale de la vie humaine et des malades.

Quelles raisons d'espérer aurait l'humanité souffrante, si tous ceux qui se préoccupent aussi vivement d'éducation et de guérison trouvaient enfin un lieu de rencontre spirituelle!

Fernand Voillat

Président Central de la Fédération Suisses des Praticiens en Masso - Physiothérapie.
Vice-Président de la Fédération Internationale des Masso-Kinésithérapeutes.